



Association régie par la loi de 1901  
6, allée des Primevères - 95360 MONTMAGNY  
01 39 83 24 28 – <http://www.villages-dogons.org>

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 20 SEPTEMBRE 2019**

Le 20 septembre 2019 à 20 heures 30, les membres de l'Association VILLAGES DOGONS se sont réunis en assemblée générale annuelle à la salle annexe de la salle des fêtes de MONTMAGNY pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport d'activité et financier ;
- Élection du conseil d'administration et du bureau ;
- Montant de la cotisation 2019/2020 ;
- Projets pour l'année en cours ;
- Questions diverses.

Sont présents (dans l'ordre d'émargement de la feuille de présence) :

Michèle et Hugues FORTHOMME, Dominique LUTRAN, Elisabeth AVILES, Liliane BRABETZ, Marie BEGHIN, Marie-Hélène ARCHIMBAUD, Denise BAZELLE, Aminata CAMARA, Martine CAPMARTY, Nicolas BRABETZ, Jocelyne LEMOGNE, Angèle et Bernard DARI, Catherine et Serge FOURNY.

Sont représentés (par ordre alphabétique) :

Danièle ARNOUX, Monique BAILLIN, Andrée et Roland BERGER, Annie et Christian BODA, Dominique BOISDE, Didier CHAMBAUD, Alain CRAMPAGNE, Franck CAPMARTY, Pierrette DANTIGNY, Marie-Hélène DUCREUX, Georgette FOURNY, Elise et Gilbert FOURNY, Anne-Marie FRENEHARD, Odile FRENEHARD, Marie-Christine GOISNARD, Christophe de MONTGOLFIER, Michelle et Robert MORCRETTE, Annick PREVOST, Dany THIERY, Odile VALENTIN.

Hugues FORTHOMME assume les fonctions de secrétaire.

Après avoir remercié les personnes présentes, Serge FOURNY, président, déclare la séance ouverte.

### **1) LES RAPPORTS D'ACTIVITÉ ET FINANCIER**

#### **Le rapport d'activité**

Serge apporte des précisions sur la situation d'insécurité qui sévit dans une grande partie du Mali : banditisme, milices armées, massacres, villages incendiés, ..., deviennent partie intégrante de la vie des maliens.

#### **Aides aux populations déplacées et aux villageois de trois villages**

L'aggravation de la situation locale, et notamment les attaques de villages, poussent les populations locales à fuir pour se réfugier dans les villes (DOUMENTZA, MOPTI, BAMAKO, ...). C'est face à ce problème décrit téléphoniquement par Baba qui habite à proximité de MOPTI, qu'un appel aux dons a été initié par Serge.

La somme de 4 630 € qui a ainsi été récoltée a permis, en trois fois, la distribution auprès de 670 personnes, sans distinction de leur ethnie (dogon, peul, bambara, ...), de 7 tonnes de riz, d'huile, de lait, de 62 nattes et d'aide financière à quelques blessés hospitalisés. Ces aides ont été

organisées par Baba qui a tenu, scrupuleusement, un suivi comptable des dons, permettant de justifier la réalisation des aides et son impartialité ethnique.

Lors de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue en novembre 2018, il avait été longuement débattu entre les personnes présentes avant de décider d'acheter 10 tonnes de mil pour créer une banque de mil locale en faveur des habitants qui rencontrent des difficultés alimentaires dans trois villages où notre association est déjà intervenue (SIBA, BOM et GUENEBANA).

Du fait de l'insécurité locale, seule une tonne a été récupérée pour l'instant. Les difficultés alimentaires pour assurer la soudure jusqu'à la prochaine récolte devraient inciter, dans les prochaines semaines, les villageois à se rendre à DOUMENTZA malgré les dangers que peuvent représenter ces trajets.

#### Puits d'AMBILEM

Profond de 45,50 mètres, le puits d'AMBILEM est enfin terminé. Il s'agit du puits qui aura demandé le plus d'efforts en temps et en argent (4 ans et 41 123,12 €).

Le Conseil Régional d'Ile de France a participé à ce creusement, à hauteur de 12 500 € (10 000 € ont été versés au début des travaux et le solde de 2 500 € le sera prochainement).

#### Prêts aux associations de femmes

La situation locale, avec les problèmes économiques qui en découlent, ne permet pas aux associations de femmes de rembourser les prêts qui leur ont été faits. Il s'agit cependant de faibles sommes au regard de la vie européenne.

Les sommes non recouvrées seront imputées comptablement soit en dons aux associations locales, soit en pertes.

#### Soutien au village de DAKHAGBE en GUINEE CONAKRI

Après avoir rappelé les actions intervenues au cours de l'année 2017-2018 à l'encontre de la multinationale ALUFER qui exploite une mine de bauxite à proximité du village de DAKHAGBE, Aminata CAMARA, présidente de l'Association pour le Développement du Village de DAKHAGBE (ADD), et Serge précisent que les villageois n'ont pas fait appel à notre association au cours de l'exercice social.

Cependant, l'exploitation de la bauxite pollue le village et les villages avoisinants (boues rouges notamment). ALUFER, après avoir cassé la lutte des villageois en embauchant les leaders de la contestation et en corrompant les chefs locaux, ne respecte pas les promesses faites.

Les habitants d'un village mitoyen à DAKHAGBE ont exprimé un besoin d'assistance auprès d'Aminata.

#### Vente d'artisanat africain

Avec quatre manifestations, l'Association a réalisé des ventes pour un montant de 15 385 €, soit un bénéfice d'environ 9 000 €.

Les ventes d'artisanat africain avaient représenté 22 157,50 € lors de l'exercice précédent.

#### Dons

Grâce notamment aux contributions de 58 donateurs qui ont participé à hauteur de 4 630 € et de l'opération Ulule « *Un livre pour un sac de mil* » initiée par Jean-Pierre JUBIEN qui a réuni 480 €, les dons ont fortement augmenté cette année.

Le montant des autres dons (2 156,40 €) est comparable aux montants des années antérieures (2 115,44 € l'année dernière).

A noter l'initiative de deux classes de 5<sup>ème</sup> du Collège Henri Wallon de GARGES LES GONESSE (95) qui ont fait un don de 191,40 € (vente de légumes cultivés dans leur collège) dans le cadre du Concours National sur l'Eau qu'ils ont remporté cette année.

#### Don des frais de mission

Comme les années précédentes, cette inscription est neutre (s'annulant avec une charge du même montant) et permet au Président de bénéficier d'une réduction d'impôts en contrepartie du paiement par ses soins de ses frais de mission.

## Cotisations

Avec 68 adhérents, l'érosion du nombre d'adhérents enregistrée lors des années précédentes se poursuit. Les cotisations ont représenté 980 €.

## **Le rapport financier**

L'exercice se solde par un résultat positif de 2 126,99 € qui est affecté au compte de bilan 11000 "report à nouveau".

Puis Serge demande aux adhérents, qui ont pu prendre connaissance du rapport d'activité et du rapport financier préalablement à la réunion, s'ils ont des interrogations ou s'ils souhaitent obtenir un complément d'informations.

Divers échanges interviennent entre les membres de l'Association, puis le rapport d'activité et le rapport financier sont successivement mis aux votes des adhérents présents et représentés, et sont approuvés à l'unanimité.

## **2) ÉLECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU BUREAU**

Serge rappelle que le mandat des membres du conseil d'administration est arrivé à expiration. Il interroge l'assemblée pour connaître les candidats.

Après divers échanges, les membres de l'Association décident à l'unanimité de renouveler le mandat des administrateurs.

Le nouveau conseil d'administration est ainsi composé de la façon suivante : Marie-Hélène ARCHIMBAUD, Elisabeth AVILES, Denise BAZELLE, Didier CHAMBAUD, Hugues FORTHOMME, Catherine et Serge FOURNY, Michelle de FREITAS, Annick PREVOST et Dominique LUTRAN.

A l'unanimité, le Conseil d'administration choisit parmi ses membres un bureau composé de :

- Serge FOURNY (Président),
- Michelle de FREITAS (Trésorière),
- Hugues FORTHOMME (Secrétaire).

## **3) LE MONTANT DE LA COTISATION**

Après en avoir délibéré, les membres de l'Association décident à l'unanimité de maintenir le montant des cotisations à la somme de 25 € pour un couple, de 15 € pour une personne, avec un demi-tarif pour les personnes ayant des revenus réduits.

## **4) LES PROJETS POUR L'ANNÉE EN COURS**

### Aides ponctuelles aux populations déplacées et à des villageois

Serge informe l'Assemblée que Salif (le frère de Moussa qui est devenu le contact de l'Association à DOUMENTZA depuis le décès de Moussa) lui a transmis des demandes locales :

- aides des habitants à la suite des inondations importantes survenues à DOUMENTZA ;
- aides alimentaires à DOUMENTZA qui voit arriver nombre de réfugiés.

Après échanges afin de savoir s'il convient de poursuivre les aides aux populations locales, il est constaté que ce type d'assistance, qui n'apporte rien en matière de développement, n'entre pas dans l'esprit avec lequel notre association œuvre en faveur des villageois.

Toutefois, compte tenu de l'urgence humanitaire et afin de permettre aux membres et amis qui le souhaitent de renouveler ces aides ponctuelles, il est décidé à l'unanimité que des opérations locales et ciblées sur des actions humanitaire d'urgence spécifiques, pourront être engagées. Elles ne le seront qu'à hauteur des dons faits spécialement à cet effet.

### Association BUNKANI à SAINT PRIX (Village d'ANGAYE en COTE D'IVOIRE)

Serge présente Bernard, Angèle et Jocelyne, membres de l'association BUNKANI dont le siège social est à SAINT PRIX. Cette association a pour objet d'aider les villages situés dans la région

de BOUNA en Côte d'Ivoire, et notamment le village d'ANGAYE dont le président, Bernard DARI, est originaire (près de la frontière du BURKINA-FASO et du GHANA).  
Deux ethnies habitent ce village : les koulangos et les lobis.

Ils ont contacté notre association l'année dernière afin de comprendre comment VILLAGES DOGONS travaille pour recueillir des fonds permettant de réaliser des projets de développement locaux.

Fin juin-début juillet 2019, Serge s'est rendu à ANGAYE avec trois membres de l'association BUNKANI. Une grande fête, parrainée par Madame Nialé KABA, Ministre du Plan et du Développement, y était organisée pour célébrer les 60 ans de l'école primaire publique du village et l'inauguration de trois nouvelles salles de classe.

Cette fête, qui a réuni plus de 2 000 personnes dans ce village de 1 500 habitants, était initiée par Lancina OUATTARA, président de la Mutuelle pour le développement d'ANGAYE, qui est originaire du village et qui est aujourd'hui propriétaire de deux grands hôtels dans la zone touristique de GRAND BASSAM près d'ABIDJAN. L'un de ses objectifs est d'obtenir le soutien de la Ministre pour la construction d'un château d'eau qui alimenterait le village avec des fontaines de distribution.

Ce projet ne nous paraît pas adapté à la situation économique de la plupart des habitants du village et des hameaux environnants. Sa viabilité nous semble en effet bien incertaine car l'entretien du château d'eau et du réseau de distribution coûtera cher. Beaucoup de foyers n'auront pas les moyens de payer cet accès à l'eau. De plus la bonne gestion de la caisse est loin d'être garantie...

La situation actuelle confirme nos réticences. Quatre puits avec pompe manuelle ont été creusés dans ce village. Le premier, réalisé dans les années 60, est définitivement hors d'usage. Les pompes des trois autres étaient en panne depuis plusieurs années. L'une a été réparée juste avant la fête, la réparation de la deuxième avait été abandonnée et l'intégralité de l'eau pour le village est extraite du dernier puits à l'aide d'une « puisette » tirée avec une corde, sans utiliser la pompe hors d'usage.

Les villageois payent pourtant 50 francs CFA (environ 7 centimes d'euro) par seau d'eau puisé. Mais la gestion de l'argent ainsi collecté est opaque...

Serge propose de creuser un puits à grand diamètre (1,80 mètre) sans pompe et qui ne nécessite donc pas d'entretien. L'accès à l'eau de ce puits sera ainsi gratuit. Il bénéficiera aux habitants du village et à ceux de plusieurs hameaux avoisinants qui ne peuvent payer l'eau. Lors de notre séjour sur place, nous avons vu des femmes recueillir de l'eau dans des trous qu'elles creusent au bord d'un marigot proche du village.

Comme ce type de construction n'est pas courant dans cette région, il conviendra de trouver un entrepreneur (malien vraisemblablement) de confiance, fiable et compétent pour la réalisation des travaux. Un suivi des travaux sera également indispensable.  
Serge se propose de rechercher cet entrepreneur.

Après échanges, les membres de l'Association décident à l'unanimité d'aider l'association BUNKANI dans la réalisation de ce projet.

### Prochaines ventes

Des équipes sont constituées pour :

- tenir le stand du salon «Couleurs et Saveurs d'Automne » à EAUBONNE (12 et 13 octobre 2019)
- l'organisation (1<sup>er</sup> novembre 2019) et la tenue des « 2 Jours avec Villages Dogons » (2 et 3 novembre 2019)

Diverses observations sont encore échangées, puis, plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée.